

---

## Chambre des Députés. Projet de loi portant modifications à l'article 14 de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire.

**Numéro d'inventaire** : 1979.37209.2

**Auteur(s)** : Armand Fallières

Gaston Doumergue

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Chambre des Députés

**Imprimeur** : Motteroz & Martinet, imprimeurs de la Chambre des Députés

**Date de création** : 1908

**Description** : 2 feuilles doubles sans attache.

**Mesures** : hauteur : 260 mm ; largeur : 208 mm

**Notes** : Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 25 juin 1908.

**Mots-clés** : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : Élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 5

N° 1823

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

NEUVIÈME LÉGISLATURE

SESSION DE 1908

---

---

Annexe au procès-verbal de la 1<sup>re</sup> séance du 25 juin 1908.

## PROJET DE LOI

*portant modifications à l'article 14 de la loi du 23 mars 1882  
sur l'enseignement primaire obligatoire.*

(Renvoyé à la Commission de l'enseignement et des beaux-arts)

PRÉSENTÉ

AU NOM DE M. ARMAND FALLIÈRES,

Président de la République française,

PAR M. GASTON DOUMERGUE,

Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

Par suite de l'application de la loi de 1904 sur l'enseignement congréganiste et depuis la mise en vigueur de la loi de séparation, une nouvelle forme d'opposition s'est manifestée contre l'école publique et l'enseignement de l'État.

Dans plusieurs régions, des associations ou des groupements, dits de pères de famille, se sont constitués sur un plan et avec des visées trop uniformes pour n'être pas concertés, et qui, sous le prétexte de défendre la neutralité de l'école inscrite dans la loi, entravent le fonctionnement de cette école et parviendraient aisément, si l'on n'y portait remède, à paralyser l'enseignement des maîtres.

Une enquête récente a permis de constater entre autres les faits suivants :

Sur l'ordre de leurs parents, des enfants, par eux-mêmes irres-

COLLECTIONS